

Procès-Verbal Conseil d'École - Année scolaire 2017/2018

Nom de l'école : Simone Signoret	
Adresse de l'école : 34, rue des garennes – 69800 St Priest	
Date du conseil : 8 février 2018	Trimestre n° : 2
Horaire début : 17h30	Horaire fin : 20h

Participants		
Education Nationale	Parents	Mairie
ROCHEBLAVE Corinne AEBERLI Rodolphe RAYNAL Olivier BECHKOFF Géraldine BONPAIN Céline DESCHAMPS NOHALES Christèle DUBOST Delphine GARRIGUE Jeanne GAY Nathalie GIBERT Delphine GREULING Cécile HERNANDEZ Emmanuelle JOUFFRAY Océane LAROUDIE Jacqueline MALFATTI Anaïs PANEL Sylvie PERRIN Christiane ROCHAT Ghislaine SIMMONET Violaine TASDELEN Sylvie	AVON Aude BRUNO-MIGNOT Guillaume HENGY Diane STEINER Stephanie	Mme HUCHOT Mme GENESTIER Mr GUERRI
		Autre
		DDEN : LABARDE Michèle

Absents /Excusés

Education Nationale	Parents	Mairie

Ordre du jour

Organisation générale :

Organisation du temps scolaire pour la rentrée 2018
Assiduité scolaire / retards

Vie de l'école :

Organisation de la piscine
Conseil d'enfants : toilettes - messages clairs
AESS -loto - kermesse

Actions pédagogiques :

Passées, en cours, et à venir

Hygiène et Sécurité :

PPMS, incendie, bilan visite inspecteur sécurité de l'école
Evènements graves avec une famille ayant perturbés le bon fonctionnement de l'école depuis 2016 :

Mairie :

Actions faites par la mairie concernant les incidents depuis 2016
Projet de réhabilitation du groupe scolaire
Travaux : VPI dans les classes

Nouveau panneau d'informations au portail
Détecteur de fumée tisanerie
Trous dans la cour de récréation maternelle
Demande de mobilier

Périscolaire :

Animation périscolaire
Restaurant : taille des portions
Grève du restaurant au premier trimestre

Rédaction du procès-verbal¹

1. Organisation générale

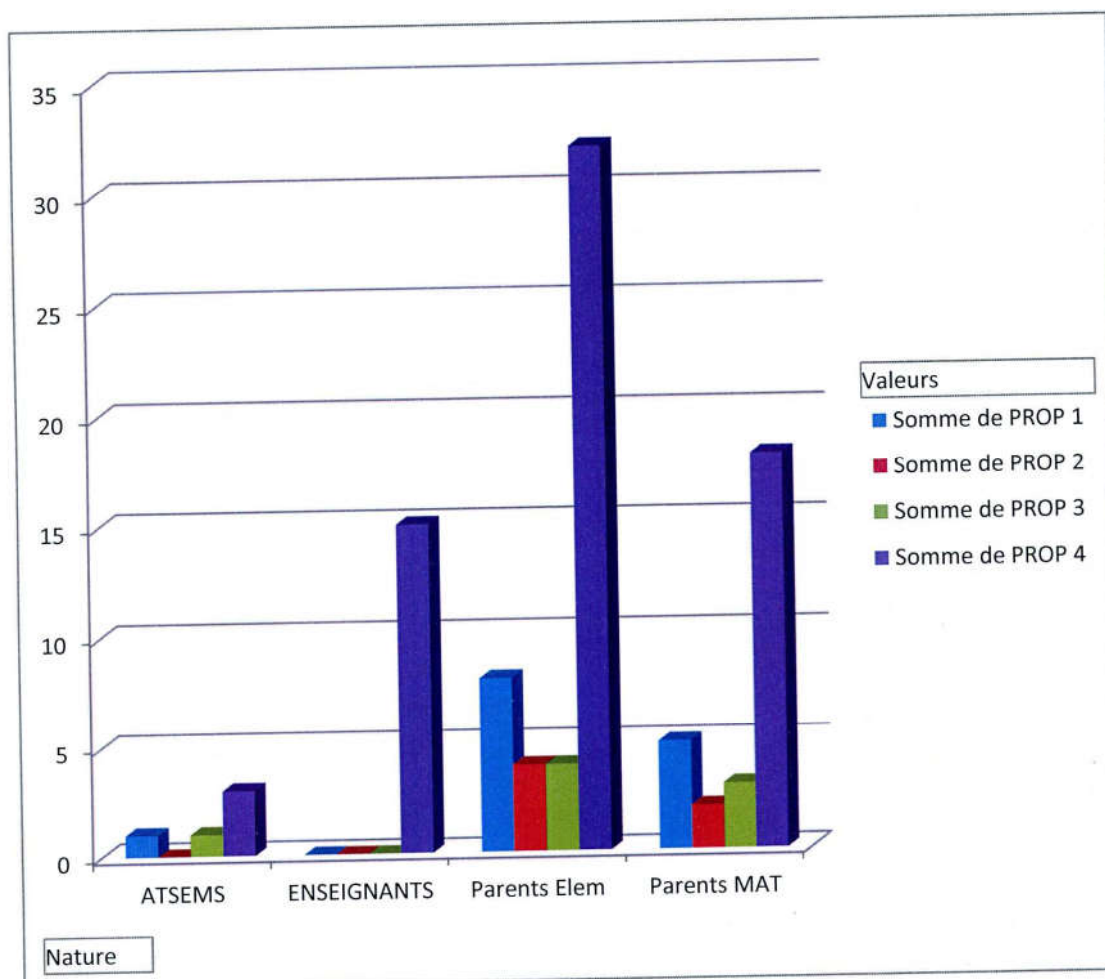
Organisation du temps scolaire pour la rentrée 2018 (soumis au vote du conseil)

Diffusion des résultats de l'enquête faite auprès des parents et enseignants par la mairie.



ECOLE	SIGNORET
-------	----------

Étiquettes de lignes	Somme de PROP 1	Somme de PROP 2	Somme de PROP 3	Somme de PROP 4	Nombre de Consultations	Nbre de Réponses
ATSEMS	1	0	1	3	6	5
ENSEIGNANTS	0	0	0	15	21	15
Parents Elem	8	4	4	32	307	48
Parents MAT	5	2	3	18		28
Total général	14	6	8	68	334	96



Décision prise par le DASEN le 28 février 2018 après délibération de l'ensemble des conseils d'école.

¹ En reprenant les points à l'ordre du jour.

Il y avait 4 propositions :

1/ 4 jours et demi : 8h30-11h30 et 13h45-16h

2/ 4 jours et demi : 8h30-11h30 et 13h30-15h45

3/ 4 jours : 8h30-11h30 et 13h45-16h45

4/ 4 jours : 8h30-11h30 et 13h30-16h30

25 votants

Résultats du vote :

Proposition 1 : 1 voix

Proposition 2 : 4 voix

Proposition 3 : 2 voix

Proposition 4 : 18 voix

Abstention : 0

Pour l'école Simone SIGNORET, la proposition 4 est retenue

Assiduité et retards

En maternelle, dans la classe de petite section, Mme Rocheblave a comptabilisé 9 retards en une semaine. Cela pénalise l'organisation de la classe. L'enseignant doit aller ouvrir la porte à chaque parent en retard (environ 3 parents chaque matin jusqu'à 8h45).

Un rappel dans le carnet de liaison sera fait pour rappeler les horaires de l'école et dire aux parents retardataires qu'ils pénalisent leur enfant et les autres enfants.

Le portail n'est pas fermé à 8h30 car le régisseur du restaurant accueille les parents jusqu'à 9h les lundis et jeudis et il est difficile pour notre gardien Mr Eck de savoir s'il reste ou non des parents dans l'école.

En élémentaire, le constat est le même : à 8h30, le directeur doit être dans sa classe avec les CM1 et les CP les jeudis et vendredis. La porte de l'école doit donc être fermée à 8h30.

Les parents demandent souvent les dates des vacances assez régulièrement et les enseignants observent des prises de vacances anticipées. Il est rappelé que l'école est obligatoire et qu'aucune absence pour vacances sur temps scolaire ne peut être acceptée. Dans ces cas abusifs, il est possible de radier les élèves concernés.

2. Vie de l'école

Organisation de la piscine

Par mesure de sécurité les parents ne sont pas invités à être au bord du bassin car les maîtres nageurs ne peuvent pas gérer une personne supplémentaire. Ils doivent se concentrer sur les élèves. C'est une décision prise par l'inspection en concertation avec le chef des bassins de la mairie. Les parents sont présents pour aider à gérer les élèves dans les déplacements et les vestiaires. Leur présence n'est pas obligatoire mais elle est bien appréciée.

Conseil d'enfants : toilettes et messages clairs

Les enseignants constatent la même chose que les parents (toilettes fermées de l'extérieur, papier toilette et eau par terre...). Un rappel en conseil d'enfants a été fait. Les délégués ont ré-insisté sur le fonctionnement des toilettes (pince à linge, demande de papier toilette à un adulte lorsqu'il n'y en a plus, respect des conditions d'hygiène, et sécurité...).

Le conseil d'enfants :

Deux délégués par classe assistent à chaque trimestre au conseil d'enfant pendant une heure. Les enfants préparent en classe leur intervention et parlent de ce qui les préoccupe (projet de l'école, matériel, organisation des récré...).

Un point a été abordé plus particulièrement : les messages clairs. Un travail a été mené dans chaque classe

d'élémentaire avec les enseignants et les élèves. Les messages clairs ont pour but :

- D'apprendre à exprimer un message, qui exprime ce qu'un comportement donné, éveille comme sentiment pour soi.
- De donner une structure simple de phrase pour apprendre à l'employer dans des situations désagréables afin d'éviter d'entrer dans un engrenage de la violence. « Un message clair sert à régler les problèmes en parlant. Au lieu de se battre, on dit ce qu'on a dans le cœur au moment de la dispute.
- D'apprendre à utiliser ce type de message, que ce soit pour exprimer une satisfaction ou un problème relationnel.

On met actuellement ce système en place lors des récréations et il doit être étendu au périscolaire.

Le conseil d'enfants permet de parler des points positifs et négatifs à l'école :

Ce qui dérange les élèves c'est la sortie des classes. Tous les parents sont « agglutinés » au portail. Les élèves doivent écrire un mot aux parents pour essayer de les responsabiliser.

Ce que les élèves apprécient : on a une très grande cour de récréation, on est fier de notre préau, on fait beaucoup de sorties, on a les vidéoprojecteurs interactifs, on fait plusieurs langues, on a des activités qui concernent toutes les classes (ateliers de Noël, 100 jours, goûter autour du monde...) , on fait plusieurs activités lors des récréations, on a un grand gymnase, on peut ramener des billes, la nourriture de la cantine, le coin lecture sous le préau, les bacs à sable, pouvoir jouer dans l'herbe, on a des responsabilités.

AESS, loto et kermesse

Le loto s'est très bien passé. Les parents s'impliquent beaucoup et cela crée une ambiance très conviviale. Les enseignants remercient les parents. L'argent récolté permet de mener de beaux projets.

Ce fut une très bonne soirée et un super loto. Il y avait du monde. Une très bonne recette de 650 €.

Les hot-dogs ont fait fureur : expérience à renouveler !

Kermesse : vendredi 29 juin et goûter autour du monde le 23 mars.

3. Actions pédagogiques : Passées, en cours et à venir

Elémentaire

Musique :

Cycle avec le conservatoire au premier trimestre : diversité dans les propositions ; les enseignants et les élèves sont très contents.

CM2 : les CM2 ont découvert le jazz cette année. Toutes les classes de CM2 de Saint-Priest vont visiter le conservatoire

CE2-CM1 : travail sur le conte (travail sur le texte, découverte des instruments, mise en musique...)

CP-CE1 : travail autour de l'album du loup qui voulait découvrir le monde (sur les musiques du monde)

Projet de découverte du milieu aquatique : espèces de poisson, reproduction des poissons, anatomie, et protection du milieu.

Danse (CE1 et CP-CE1) : intervention d'un chorégraphe tous les 15 jours et deux représentations au TTA entre les classes.

Ecole et cinéma : de nombreuses classes y participent.

La nature s'installe à l'école (CP-CM2): Trois interventions autour du blé. Les élèves ont planté du blé et observent tout le processus jusqu'à la fabrication du pain. En mars, ils vont faire des plantations. Ils participent aussi à la semaine du jardinage (en partenariat avec Botanic).

TTA et sortie au théâtre de la croix rousse pour les CM2

Rallye lecture (Cp CE1) avec des classes de Revaion (s'inspire du prix des lecteurs). Plusieurs rencontres devinettes sont prévues.

Les enseignants rappellent que la majorité de ces projets sont financés en partie par la mairie et que la mairie met à disposition des enseignants une offre culturelle, artistique et sportive de qualité.

CP-CE1-CM2 : piscine

CE2 : badminton et jeux de boules lyonnaise

une classe de CM1: rugby

CM2 : ils vont passer leur habilitation vélo au fort de St Priest : APER

Maternelle

TTA : spectacle pour chaque classe cette année.

Conservatoire : spectacle itinérant donné par les professeurs du conservatoire et très apprécié.

Projet sur l'eau : les GS ont commencé des expériences sur l'eau (H₂O) ;
la vie dans l'eau: un aquarium a été installé dans chaque classe de PS et MS ;
MS : rallye sur l'eau en fin d'année ;
Sortie à l'aquarium (PS) et Miribel (MS et GS) au mois de mai.

Piscine : GS : visites de sensibilisation à la piscine.

Intervention des étudiants de 3^{ème} année de la fac de pharmacie pour sensibiliser les élèves sur le **goûter et le petit déjeuner** : PS/MS/GS.

4. Hygiène et sécurité

PPMS, incendie, bilan visite sécurité de l'école

La mairie a installé une nouvelle alarme pour la différencier de l'alarme incendie.

En élémentaire, deux tests ont été faits pour que les élèves les différencient.
A l'école maternelle : deux tests qui ont échoué : l'alarme anti-intrusion ne fonctionne pas (inaudible ?).

Bilan visite sécurité de l'école : visite faite en élémentaire et en maternelle par un inspecteur sécurité.

Les choses qui ont été relevées sont en cours de résolution.

En maternelle : s'il y a un incendie les élèves de GS peuvent aussi évacuer sur le toit. Lors d'un exercice incendie, l'école doit faire appel aux pompiers pour montrer aux enfants qu'il est possible d'évacuer par le toit.

Il manque une alarme incendie sur la porte qui donne sur le toit.

Evènements graves avec une famille ayant perturbé le bon fonctionnement de l'école depuis 2016 :

C'est difficile de constater que la situation perdure, que ce soit pour la famille concernée, l'école, les enseignants, les parents d'élèves.

Des réunions ont eu lieu avec l'IEN, avec la mairie réunissant les différents partenaires mais n'aboutissant à aucune solution satisfaisante. L'IEN et la mairie essayent d'apporter des solutions concrètes.

Des courriers ont été adressés à l'IA, aux syndicats.

Les enseignants font part de leur malaise et des difficultés d'enseigner dans ces conditions très compliquées qui ne sont pas sereines. Malgré les nombreuses démarches effectuées certains enseignants envisagent de quitter l'école à cause de cette situation. L'influence de ce problème sur les prévisions

d'effectifs du groupe scolaire se pose également.

5. Mairie

Projet de réhabilitation du groupe scolaire :

On en est à l'étape du programmiste : faire le lien entre tous les besoins recensés y compris en terme de parking et surface récréative. Ensuite, lancement de l'appel d'offre (4 et 6 mois) pour choisir l'architecte. 8 à 9 mois de travail avec l'architecte puis un an de mise en œuvre.

Une réunion sera prévue pour expliquer quelle solution aura été retenue pour l'année de travaux (site occupé, inoccupé, mise en place de modulaire le temps des travaux ?). La crèche va être également refaite ce qui doit être aussi pris en compte.

Livraison envisagée : 2021.

Travaux :

VPI dans les classes

Câblage prévu durant les vacances en CE1 et éventuellement en CP-CE1. Les classes déjà équipées en VPI (4 classes) en sont très contents

Les CM2 demandent à la mairie un matériel mobile (vidéoprojecteur) pour les algécos.

Nouveau panneau d'informations au portail

Demande d'installation d'un panneau d'informations car depuis le plan vigipirate, les parents ne rentrent plus dans l'école et ne peuvent plus voir les informations qui étaient affichées dans l'école. Une DP va être refaite.

Détecteurs de fumée tisanerie

Suite à un début d'incendie, des procédures rigoureuses ont été mises en place par Mme Rocheblave, qui demande l'installation d'un détecteur de fumée dans la tisanerie. La réaction de la mairie n'a pas été appréciée et a choqué les membres de l'assemblée. (cf courriel envoyé à la mairie)

Par conséquent, le budget sera pris sur le budget équipement de l'école maternelle pour l'achat d'un détecteur que le gardien installera. Il est normal et légitime que la directrice de maternelle interpelle la mairie sur un sujet de sécurité et la mairie se doit de répondre le plus sérieusement à ce type de problème.

Trous dans la cour de récréation maternelle

Cette demande est récurrente. Le sable n'est pas pertinent pour combler les trous.

Demande de mobilier

Il faut faire les demandes au CTM à Mr Marmoux.

Périscolaire

Animations périscolaires

Le périscolaire est apprécié en maternelle mais en élémentaire, les parents trouvent que le midi et le soir les activités pourraient être de meilleure qualité.

Le périscolaire a conservé un noyau d'animateurs qui connaissent bien l'école. Le midi l'enfant a la possibilité de s'inscrire ou non à une activité. Le soir, il y a eu des absences sur les intervenants. Les parents veulent moins d'activités mais plus de qualité. Mr Guerri rappelle que les activités proposées sont des activités de découverte pour les enfants.

Grève du restaurant au premier trimestre

Pendant les grèves, il y a très peu de groupes scolaires fermés mais le restaurant de Signoret en fait toujours partie. Les parents ne sont pas contents.

La mairie rappelle le droit de grève et que le personnel n'a pas de limites de temps pour se déclarer

gréviste. Les parents d'élèves constatent qu'il y a plus de personnel gréviste à Signoret que dans d'autres écoles. Ils en appellent à la responsabilité de chacun et rappellent que certains parents sont dans de grandes difficultés vis-à-vis de leur travail (parents en intérim notamment) les jours de grève. Ils renouvellent leur demande de fournir à leurs enfants un panier repas qu'ils pourraient manger les jours de grève sous surveillance des animateurs.

Secrétaire de séance (nom, prénom)

Directeur / directrice de l'école (nom, prénom)

Date :

Date :

Signature

Signature